République Française Arrondissement d'Aubusson

Commune de Gentioux-Pigerolles

Compte rendu

Du Conseil Municipal

Séance du 26 janvier 2019

Etaient présentes : D. Simoneau, E. Faure, A. Woillez
Etaient excusés : C. Lagedamont, B. Picout, J-P. Pintapary, E. Gianre
Pouvoir de J-P. Bosdevesy à D. Simoneau, de D. Tarnaud à E. Faure
Secrétaire : Evelyne Faure

1 - Mme le Maire demande d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Elle expose une proposition d'achat de la Maison Coutisson par l'entreprise « JML Renov ».

  oui unanimité
- Régime forestier parcelles communales et sectoriales (directive Mauguin)

  oui unanimité
- Prévoir un CDD pour pallier le congés longue maladie de Mme Reynaud

  oui unanimité

2 – <u>Archives des Communes de moins de 2000 habitants</u>
La Commune souhaite conserver ses archives. oui unanimité

3 – <u>Délibération ComCom Transfert de compétences loi NOTRe</u>
Considérant que la ComCom Creuse Grand Sud exerce à la date de publication de la présente loi la compétence « SPANC » à titre facultatif,
Considérant l'hétérogénité des modes de gestion des compétences « eau » à l'échelle de l'intercommunalité,
Sur proposition de Mme le Maire, après délibération à l'unanimité des membres présents et représentés, s'oppose au transfert des compétences « eau » à la ComCom Creuse Grand Sud à la date du 1er janvier 2020.

oui unanimité

4 – <u>Délibération Emprunt Creuse Grand Sud</u> :
Les Communes doivent garantir un emprunt contracté par la ComCom auprès de la Caisse des Dépôts pour l'opération « Logements sociaux pour lequel je vous demande de délibérer :

oui unanimité

5 – <u>Délibération générale pour prime au personnel</u> oui unanimité

6 –Facturation Chatoux par Morel

Pour ne pas désavantager l'épicerie Morel, il avait été convenu de faire facturer par cette épicerie les produits livrés par la ferme bio de Pigerolles. Cette solution pose des problèmes car les bons de livraisons, à la cantine de Gentioux, ne correspondent pas au lieu de facturation. Désormais la facturation sera faite directement par la ferme bio.

oui unanimité

7 – Motion RD 941

En appui au Conseil Départemental de la Creuse, la Commune de Gentioux-Pigerolles demande à M. le Premier Ministre que des crédits spécifiques soient attribués pour la modernisation de la RD 941 mise à la charge du département depuis 12 ans, axe majeur d'attractivité et de développement de la Creuse et du Massif central.

oui unanimité

8 – Motion « crise agricole »

En appui au Conseil Départemental de la Creuse, la Commune de Gentioux-Pigerolles demande à M. le ministre de l'Agriculture que Mme la Préfète du département soient à l'écoute de l'ensemble de la profession agricole et répondent sans délai aux préoccupations qu'elle vient d'exprimer.

oui unanimité

9 – Ferme de Lachaud

Lors de l'entretien des pistes Jean François a empiété sur la végétation qui poussait en bordure de la parcelle CV 79. Jean-François s'engage à repiquer des plants donnés par d'autres agriculteurs.

10 – Transport scolaire

A partir de la rentrée 2019, ce transport sera géré par la Région avec quelques modifications. Ainsi, la Mairie inscrira les élèves en ligne et les familles paieront directement à la Région.

11 – FAM

Le FAM étant sans bail depuis juillet 2018, Maître Clerc, avocat à la Cour a adressé un courrier au Président de l'Apajh 23 lui demandant de régulariser sous huitaine cette situation qui ne saurait évidemment perdurer. A défaut, des poursuites judiciaires seront engagées sans nouvel avis.

12 – Réseau de chaleur

L'expert du Tribunal a rendu son rapport dont voici la conclusion : « Il est difficilement admissible que l'ensemble des participants n'est pas vu, dès le départ, que cette opération n'était pas viable pour une commune de moins de 500 habitants. Nous devons nous interroger entre autre sur la puissance des chaudières (1080 kW) alors que les bâtiments

raccordés ne représentent que 672 kW. Dans le cas présent, la puissance aurait du être de 570 kW.

13 - Délibération Régime forestier

Mme le Maire propose de faire bénéficier différentes parcelles communales et sectionales du régime forestier dans le cadre de la directive Mauguin.
Il s'agit des parcelles BO 160, ZA 6, ZA 1 pour la Commune
et CL 47, AD 44, AD 47 pour la Villatte oui unanimité

14 – Délibération pour pallier le congés longue maladie de l'agent Reynaud

Mme Le Maire propose de faire un contrat CDD à Mme Petitot Ludivine si le congés de Mme Reynaud Jacqueline est prolongé suite à avis médical, afin d'assurer le services des gîtes.
oui unanimité

15 - Information sur le grand débat :

Des lettres de doléances peuvent être déposées à la Mairie et chacun peut intervenir sur : www.granddebat.fr

16 : Pont de Senoueix :

Les travaux commencent sur le site.

17 – Questions diverses :

E. Gianre s'interroge sur les accès au bar : les travaux ont été réalisés avec le soutien de la Dotation se Soutien à l'Investissement Local au titre de contrat de ruralité. Ils correspondent à la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux établissements et installations ouverts au public. Ils ont débutés en début d'année et une ouverture du Bistro début décembre. Le montant de l'opération, au titre de contrat de ruralité, était de 31 913 € avec un autofinancement de la commune de 7 783 €. On ne peut que se féliciter d'avoir enfin un lieu de convivialité ouvert matin et soir sur la place de Gentioux.
Quant à la cantine des réponses ont été données à Mélanie Lenuz ainsi : Le personnel de la cantine est associé aux menus, puisqu'il "est sensé" déposer des propositions de menus le vendredi soir et le lundi matin au plus tard.
Les menus étant élaborés avec les producteurs en circuits courts, ils ne peuvent pas être établis pour 6 semaines... même si c'est l'habitude. Il est bien évident que je travaille avec le GEMRCN pour l'équilibre des menus et pour les grammages. Je consacre une 1/2 journée par semaine pour établir les menus de la cantine. J'ai des semaines de plus de 40h consacrées à mes mandats pour une indemnité largement inférieure au SMIC. Vous comprendrez donc que j'essaie de me ménager quelques respirations, ce qui ne m'empêche pas de réitérer ma proposition d'échanges, sur des points précis, via Facebook ou par mail. Et à partir de cette première étape nous déciderons avec les adjoints si une réunion est nécessaire ou pas.

Le Conseil se termine à 12h.